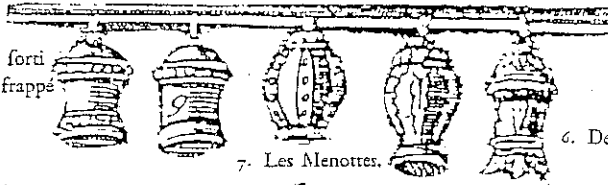


Les reliques de la Grande Châsse à la Sainte-Chapelle de Paris

C'est dans cette Châsse que sont renfermées les reliques qui furent données à St Louis par l'Empereur Baudouin; elles y sont conservées dans des Tableaux & des Vases de Crystal garnis en or : en voici le détail.

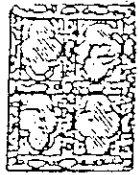
9. Du Sang de N. S. 13. Du Lait de la Vierge.

10. Du Sang miraculeux sorti d'une Image de N. S. frappé par un Infidèle.



7. Les Menottes.

6. De l'Eponge.



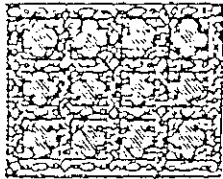
12. Du Linge dont il se servit au lavement des pieds.



8. La Croix de victoire.



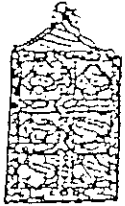
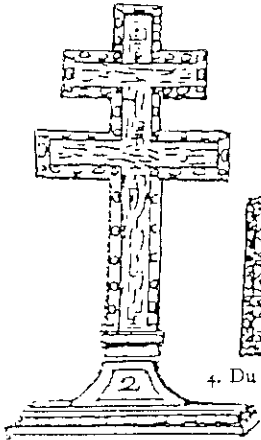
5. Du Roseau.



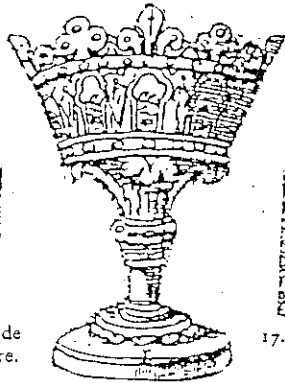
11. Des Drapeaux de son enfance.

2. Une grande partie du Bois de la Croix.

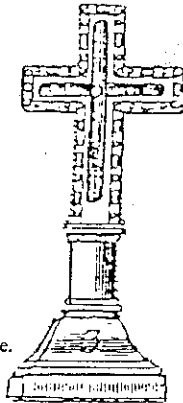
1. La Couronne d'Epines de N. S. J. 3. Un morceau du fer de la Lance.



4. Du Manteau de pourpre.



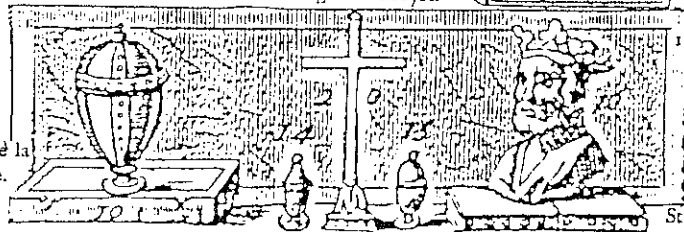
17. Du St Suaire.



20. La Verge de Moysé.



19. Un morceau de la pierre du Sépulchre.

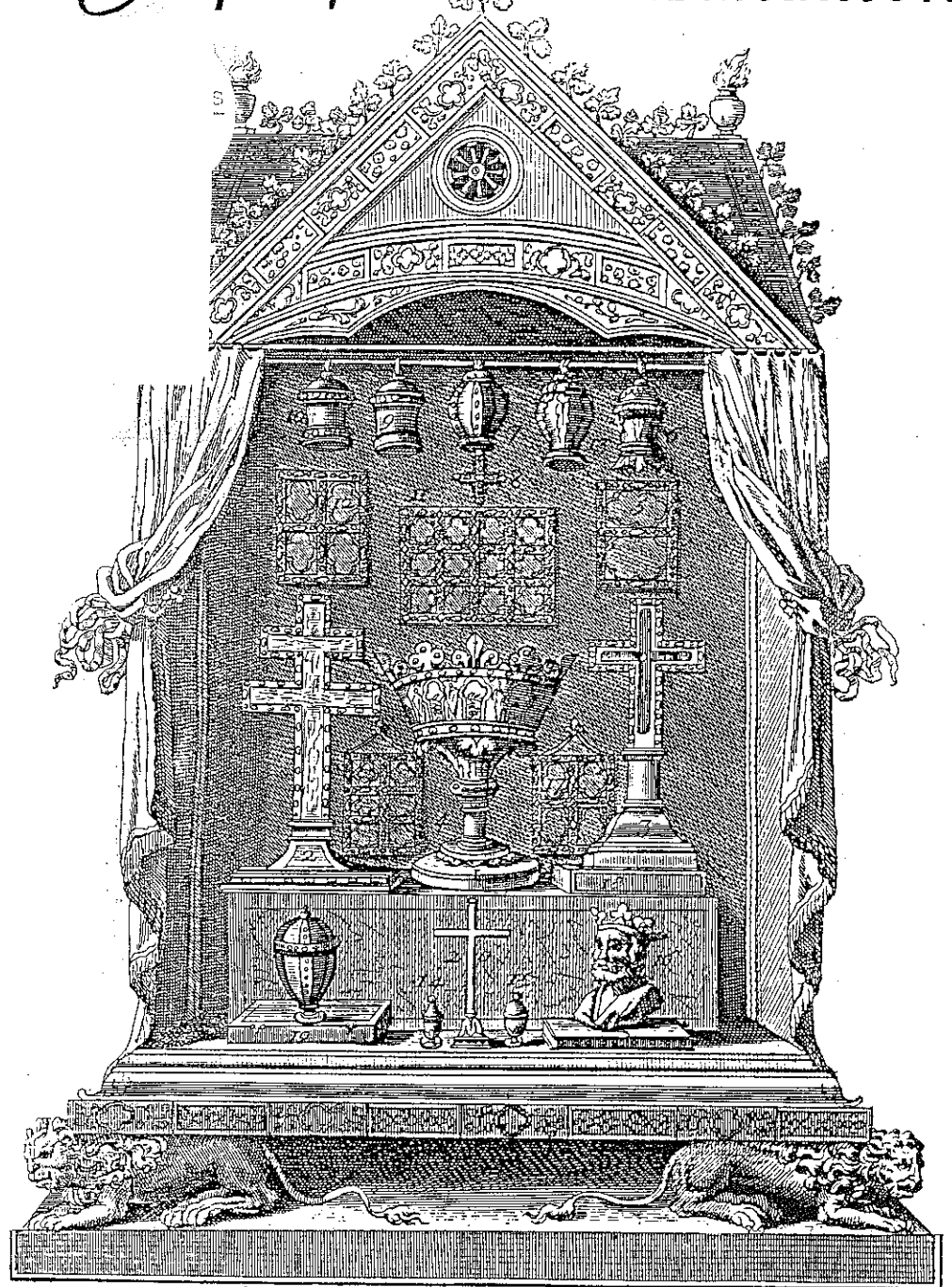


18. Une Ste Face.

16. Le haut du Chef de St Jean-Baptiste.

(Notre-Dame) 14. De ses Cheveux. 15. De son Voile.

A propos du Mandilion



Le Mandilion

Ce titre complexe, multilingue, d'apparence grecque, issu d'une rangée de synonymes, signifiait, dans sa forme originale *mindil*, *mantile*, aussi bien qu'une toelle, toalla, tobalia ou toaile, un objet textile fini, comme une serviette, une nappe, un voile. Tous ces termes ont servi à désigner la substance matérielle de l'objet que nous appelons le Mandilion, une forme grécisée devenue traditionnelle.

Il désigne un portrait du Christ en masque, ou jusqu'à l'encolure, qui est appliqué sur la surface d'un tissu sans intervention de couleurs : le portrait "non-fait-par-mains", ou *acheiropoietos*.

Ce portrait aurait pris forme par contact au saint Visage pendant l'agonie de Ghetsémani, ou pendant le Chemin de la Croix.

Le voile sur lequel le portrait était resté visible était une des reliques principales dans la collection de témoins de la Passion rassemblée par les empereurs byzantins. L'ensemble était conservé dans la chapelle du Phare située dans le Grand Palais de Constantinople. Le coffret en or qui contenait la relique y était suspendu à des chaînes d'argent. En pratique le titre de Mandilion s'appliquait par extension à l'ensemble de l'écrin, du portrait peint y ajouté, aussi bien qu'à la nappe y insérée.

Le mot n'apparaît pas dans les textes liturgiques, si ce n'est dans quelques titres.

Il paraît que le Mandilion n'existe plus. Que l'original aurait péri pendant l'invasion turque de 1453. Mais voici...

Confusions, parenthèses, réflexions, précisions.

À Paris, dans la Sainte-Chapelle, un coffret plat, un reliquaire sans contenu, reposait jusqu'en 1793 parmi les "Arma Christi", les instruments de la Passion de Jésus-Christ, dans le plus beau des tabernacles, la Grande Châsse, faite en leur honneur par Saint Louis.

Vers la fin de son existence le coffret était connu comme une Véronique, une Sainte-Face.

Confusions

Dans le courant de son histoire cet objet, qui portait, en effet, une image de "la Sainte-Face", a été décrit d'une façon très variée, contradictoire, souvent difficile à comprendre : "un panneau, une "sainte serviette", un "treillis avec une effigie" découvert à l'intérieur.

Ce portrait était encastré dans des plaques en or qui revêtaient le coffret à l'intérieur et à l'extérieur. Tandis que les autres reliques de la Passion, de la vie du Seigneur, ou de Notre-Dame - elles étaient une vingtaine - ne présentaient aucun problème d'identification, la Véronique parisienne se voyait attribuée des titres confus. Elle avait débuté mystérieusement dans des récits légendaires, et, même pendant sa période historique, elle conservera des aspects énigmatiques jusqu'à et au-delà de sa destruction en 1793.

Même avant son arrivée à Paris en 1241, pendant la période qu'elle était vénérée dans la collection impériale à Constantinople, cette relique portait des titres peu précis. Le portrait était décrit comme un tissu fixé sur une planche et décoré d'or, pendant le récit de l'acquisition depuis Edesse (eulogie devant Constantin VII en 945). La période évoquée pendant cette prédication, l'époque lointaine passée dans la principauté d'Edesse, a inspiré une illustration du portrait voulu primitif, sous forme d'un paquet de tissu "au naturel" reposant sur les genoux du prince d'Edesse mort depuis longtemps, mais représenté dans la personne du grand admirateur de l'image qu'était ce Constantin. A son arrivée dans la ville impériale le tableau s'appelle encore tout simplement *eikon*.

Parmi les nombreux auteurs qui signalaient la relique tant vénérée se trouve l'écrivain musulman Massoudi (+ 957), un contemporain de l'achat



L'empereur byzantin Constantin VII comme "Abgar", roi d'Edesse, avec le linge (replié) à portrait, avant montage. Dans ce croquis le nimbe du Christ, probablement ajouté plus tard, n'a pas été repris. Période 945-975 ? (Monastère Ste-Catherine, Mont Sinai) Croquis HL

de ce linge en 944. Il avait connaissance du linge précieux gardé dans la basilique Justinienne de "Roha", comme il appelle Edesse. Quand plusieurs autres auteurs réfèrent à cette relique significative, Massoudi est le seul qui, sans parler d'une image y appliquée, attribue sa valeur de relique à l'emploi comme essuie après le baptême du Christ. Dans ce récit les éléments de l'histoire restent encore simples, naturels et compréhensibles de tous : le Christ, un linge, une application au corps humide.

Serviette ou nappe, serviette et nappe ?

A Constantinople les choses se compliquent en ce qui concerne l'identité, simple ou double, du portrait sur la serviette. La chronique du pays par Skylitzès¹, dans une copie de ± 1300, introduit dans une des illustrations un élément, ou, mieux, une façon de distinguer les qualités du portrait, maintenant appelé le *saint Mandyl*.

L'artiste présente la transmission du linge, acheté par les byzantins aux édessiens, avec un réalisme évident pour un contenu paradoxal. Nous ne voyons pas seulement la remise de la serviette frangée avec portrait, (évolué dans le sens d'un objet raide comme une planche) mais, simultanément, la transmission d'un grand drap souple de la part des envoyés asiatiques à Constantin, qui l'enroule sur le bras. Le titre reste cependant au singulier.

Les indications que le Mandilion était plus grand que le format d'une serviette suggéré plus tard par la taille de son reliquaire se situent dans cette période de l'achat



1. Biblioteca Nacional, Madrid

par les byzantins en 944. Massoudi parle d'un essuie après le Baptême dans le Jourdain ; Grégoire le Référendaire mentionne, pendant son homélie d'accueil en 944, la plaie du côté visible ; Constantin VII se fait ensuite peindre avec un grand linge à portrait replié sur ses genoux ; le même est représenté chez Skylitzès sous forme d'un bien long pan de tissu plus ou moins recouvert par le portrait séparé.

Vers 1190 un pèlerin anonyme compose un catalogue concis des reliques célèbres à Constantinople¹. Pour la Chapelle de Notre-Dame du Phare il débute par "*Sanctum manutergium in quo est vultus Christi inpinctus quod misit Christus Ihesus ad Abagarum ...*". ("Le saint essuie où le visage du Christ est dépeint, que Jésus Christ envoyait à Abgar ..."). Suit une liste à peu près semblable à celle des objets qui passeront en France cinquante ans plus tard.

Robert de Clari

En 1204 les armées franques de la quatrième croisade déferlent sur Constantinople parce que l'empereur n'avait pas honoré ses engagements financiers vis-à-vis des croisés venus à son aide. La ville est conquise, occupée et mise à sac. Seuls certains sanctuaires et palais échappent aux pillages.

Un des chevaliers de l'armée franque est un jeune homme picard, Robert ou Robillard de Clari, peu fourni d'argent ou de prestige, mais possédant une belle curiosité touristique qui le fait visiter les monuments de la ville. Plus tard il écrira ses mémoires, où le souvenir des splendeurs qu'il a vues fait encore vibrer les pages sous ses descriptions enthousiastes, naïves parfois mais bien observées. Il a manifestement visité lui-même le Grand Palais, l'éblouissante Chapelle du Phare, et ses nombreux "santuaires" ou reliquaires. Il y admire la collection de reliques impériales, plus précisément les reliques de la Passion et il nous en donne la liste. Des parties de la Croix, le Fer de la lance, des clous, du Saint Sang, la Tunique, la Couronne d'épines "pougnants comme fer", y figurent. Mais aussi deux écrans d'un genre assez spécial : deux "vaissiaus d'or" suspendus au milieu de la chapelle. Un des deux con-

tenait la "toaille" ou serviette qui avait recueilli l'empreinte du visage du Christ, pour servir à la guérison des malades - une référence indéniable à l'ancien portrait du Christ "d'Edesse" qui, selon les chroniques, y avait miraculeusement guéri le prince lépreux. Le récit du croisé nous apprend qu'on n'avait pas touché au trésor du palais et de la Chapelle du Phare, contrairement à beaucoup d'autres richesses de la ville, mais qu'il était encore en place, aux services et intentions des empereurs latins conquérants qui occupaient le Grand-Palais "Boucoléon" et cette Chapelle du Phare.

Presqu'à la fin de son récit touristique¹ Robillard ajoute une description d'un spectacle religieux qui a prêté, elle aussi, à une certaine confusion. Chaque vendredi était montré, à l'église de Notre-Dame-aux-Blachernes, "*li sydoines, la ou Nostres Sires fu envolepés ...*" une image du Christ grandeur nature.

Le texte du chevalier ne donne aucune précision sur le véritable aspect de cette ostension, excepté que ce "sydoine" était visible, exposé en position verticale et non étendu sur l'autel par exemple. Était-ce vraiment un tissu ? Combien de "voile de la Véronique" ne sont en réalité que des peintures sur panneau ? Le texte ne permet pas de conclure. Il est impersonnel, peu détaillé, et ne signale que l'endroit, le jour de l'exposition, un Saint Suaire disposé tout droit, et le fait qu'il a disparu. En comparant avec les détails fournis sur la collection de la Chapelle du Phare il est à retenir que de Clari n'applique pas la qualité de "santuaire" à cette "figure". Il ne fait aucune mention d'empreintes de la Passion, même pas des traces de la couronne d'épines, ni de la plaie du côté.

Spectacle religieux

Par ce genre de spectacle ce "sydoine" du couvent des Blachernes ne pouvait être qu'une mise-en-scène dévote qui était déjà une tradition dans cette église. Quelques dizaines d'années avant la domination latine on avait l'habitude d'y tenir, chaque vendredi, une veillée de prières en

1. *Codex Ottobonianus* Vat., Lat. 169

1.Ed. Ph. Lauer, p. 190

l'honneur de la Sainte Vierge devant son icône antique voilée par un riche tissu. Soudain ce voile se soulevait comme par miracle, exposant l'image. Le voile restait accroché jusqu'au samedi soir. Ce spectacle, le "miracle habituel" était abandonné depuis ± 1190. Mais le récit du Suaire se dressant "tout droit" dans la même église évoque plutôt une pareille solennité stylisée dans le goût byzantin qu'une exposition réaliste d'une image du crucifié, comme par exemple le Linceul de Turin où toutes les tortures et les plaies sont visibles.

Plusieurs auteurs estiment que le voile des Blachernes est identique à ce Linceul de Turin. L'image signalée par de Clari n'était cependant pas connue comme relique. Le "sydoine" des Blachernes avait déjà disparu en 1204 au temps de la quatrième croisade, peut-être même avant que Robert de Clari, son témoin unique, l'ait examiné ou connu directement.

Après quelques décennies d'occupation le pouvoir latin est à court de fonds devant l'ennemi. A la fin, sous Baudouin II, celui-ci se voit obligé d'emprunter, donnant en gages les saintes reliques de sa chapelle. Sur place il va trouver les vénitiens, qui prêtent sur garantie de la couronne d'épines et d'une série d'autres reliques avec leurs écrins. Pour une autre transaction similaire l'empereur s'adresse aux Templiers de Syrie, bien loin de Constantinople, où la Grande Croix sert de garantie.

Le Rachat

Baudouin II essaie alors d'intéresser son cousin Saint Louis au rachat des gages si précieux pour un monarque chrétien. Louis IX donne son accord et fera amener les reliques de la Chapelle du Phare à Paris pendant trois campagnes successives. En 1239 pour la Couronne d'épines, en 1241 pour le restant de la collection, apporté par deux équipes différentes.

Le premier voyage est entrepris par deux frères, Jacques et André de Longjumeau, dominicains, dont le premier avait été prieur à Constantinople, et connaissait la Couronne de son observation personnelle. Le rapport officiel de ce voyage est l'oeuvre de l'archevêque de Sens Gauthier Cornut (+ 1241), *Opusculum Galteri Cornuti ... de susceptione Coronae spineae Jesu Christi* connu comme le "Libellus"¹.

1. De Wailly & Delisle, *Recueil des historiens de France*, T. XXII, p. 26

Le chevalier Guy de Mauvoisin, seigneur de Rosni, dirige le voyage suivant. Il rapporte la Grande Croix, le Saint Sang, la Pierre du sépulcre, ainsi que d'autres saints objets parmi lesquels figure la "*sancta toella, tabulae inserta*" comme on la nommera plus tard dans la lettre de cession. Enfin deux frères mineurs se rendent à Constantinople pour ne trouver que les derniers restes de l'ensemble jadis si riche : la Croix de Victoire, une petite mais belle croix pectorale des empereurs contenant une parcelle du bassin du Lavement des pieds, le Sceptre du Christ ou roseau, l'Eponge, le Fer de la lance et quelques autres reliques.

La deuxième partie du Libellus est rédigée entre 1241 et 1247, par Gérard, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Île, à Saint-Quentin (Aisne). Cet auteur était assez célèbre parmi ses contemporains pour figurer dans le *Catalogus virorum illustrium*, un ouvrage attribué à Henri de Gand, pseudonyme du moine flamand Hendrik van Brussel de l'abbaye d'Affligem.

Ce deuxième rapport *Incipit translatio ...* paraît copier le contenu du premier, mais ne fait que le résumer en quelques lignes pour donner ensuite des détails nouveaux pour certaines reliques dans ces convois ultérieurs. Gérard emploie une désignation frappante, trop peu connue, pour la relique à portrait qui, plus tard, prendra le nom d'une *Véronique* : "*tabula quedam quam, cum deponeretur Dominus de cruce, eius facies tetigit*". (Un panneau que le visage du Seigneur touchait à la descente de la croix.)¹

Cette description est bien étrange. Elle se trouve dans un rapport concret d'un voyage amenant le "panneau"-même, et non dans un récit d'un voyageur ébloui par l'or et les légendes.

Même en empruntant l'élément "panneau" de source byzantine, c'est le seul cas qui décrit que le visage du Christ touche une surface (supposée apte à recevoir son empreinte) après la Passion, au moment de la Déposition.

Finalement l'acte de cession de tous les objets transmis pendant les trois voyages est signé en 1247 à Saint-Germain-en-Laye. Il comporte le catalogue de l'ensemble de reliques destinées à Saint Louis, parmi lesquelles se trouve la *sancta Toella tabulae inserta*, classée ici entre

1.E. Miller, *Journal des Savants*, mai 1878, Reliques de Constantinople, p. 298

la chaîne ou le lien de fer, et la Pierre du sépulcre, comme dans la liste précédente de 1190. Le relevé nouveau ajoute au panneau touché par le visage du Christ un élément inattendu, celui d'y insérer un voile.

La Grande Châsse

En France Saint-Louis fait construire la Sainte-Chapelle, et il prévoit une splendide châsse dorée pour héberger la collection de la Chapelle du Phare dans son ensemble, comprenant les reliques de la Passion et de la Sainte Vierge. Cette Grande Châsse est construite elle-même en forme de chapelle placée sur sa propre voûte au-dessus de l'autel. Elle aura ses propres inventaires, ses jeux de clefs privés, ses liturgies, sa "cour" de chanoines, le tout sous l'autorité directe du roi.

Ici reposera un objet célèbre depuis une haute antiquité, connu de tous, mais d'aspect insoupçonné, le portrait non-fait-par-mains, la *toaile* de Robert de Clari, la *sancta Toella* insérée dans une planche de Baudouin II, le *panneau touché par le visage du Christ* comme décrit par le moine Gérard, racheté des vénitiens, ramené d'outre-mer par ordre et sous escorte royale, sous sceaux vérifiés. Cet objet ou ensemble tant acclamé sous ses titres divers, l'énigmatique bouclier du monde byzantin, le Saint Mandilion, trouve un nouveau refuge à Paris, non sans avoir abandonné son titre magique et sa gloire à Byzance et à son rite.

La succession de titres mystiques s'arrête à Paris. Mais de nouveaux points d'interrogation s'annoncent.

Une première mention, nébuleuse il est vrai, pourrait indiquer le coffre de la "toaile" ; le premier inventaire général connu du trésor de la Sainte Chapelle indique :

"Item :

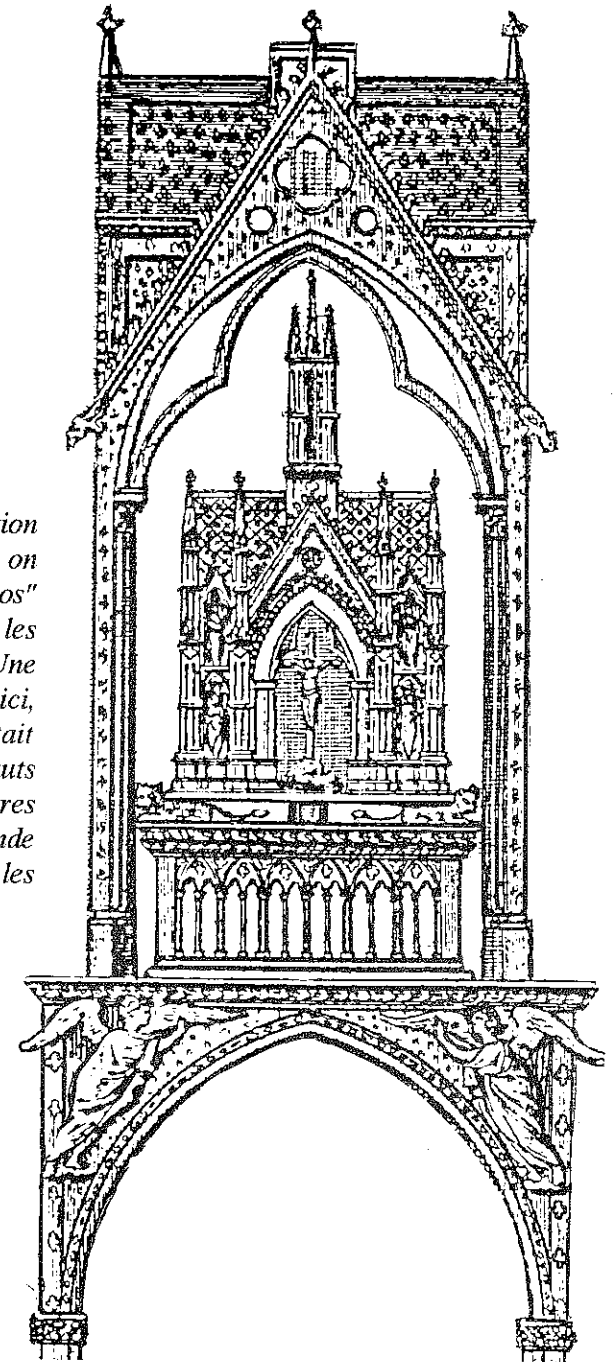
ung escrin de fust peint où il y a ung grant sanctuaire sans escript." (Un écrin de bois peint où il y a une grande relique sans étiquette).¹

Cet écrin fut remis au maître de chapelle Eude Boileau, en fonction de 1328 à 1335.

Retenons le grand format de l'objet.

1. Bib. Nat. Paris, Manuscrit Français 2833, Folio 139 Verso

La grande Châsse en position normale. Pour les ostensions on la faisait pivoter avec le "dos" vers l'assistance, ayant ouvert les "guichets" sur la collection. Une grille intérieure, non visible ici, restait en place. Celle-ci n'était enlevée que pour les plus hauts dignitaires, pour les inventaires périodiques, ou sur commande expresse du roi qui en gardait les clefs.



Entre parenthèses : d'autres reliques textiles

Il est peut-être utile de rappeler ici que Saint Louis avait acquis, par l'achat de la collection de la Chapelle du Phare, un certain nombre d'autres reliques textiles, comme un fragment du voile de la Sainte Vierge, du Manteau de pourpre, des Langes, et du Saint Suaire. Ce n'étaient que de petits fragments, comme dans la plupart des collections de ce genre. Pendant un certain temps ces trois derniers étaient conservés dans une aumônière spéciale, sans doute pour un accès plus facile en cas de donations ou d'échanges. En 1248 la cathédrale de Tolède en avait reçu des fragments avec d'autres parcelles provenant des écrins de la Grande Châsse. Ces reliques qui existent encore sont difficiles à identifier dans le grand écrin donné à Tolède par le roi français. Leur état est précaire, mais une comparaison avec un autre échantillon "du Saint Suaire", conservé à Lyon au XIX^{ème} siècle, offert également par Saint Louis, pourrait aider à reconstruire l'identité et l'aspect historique d'une pareille collection.

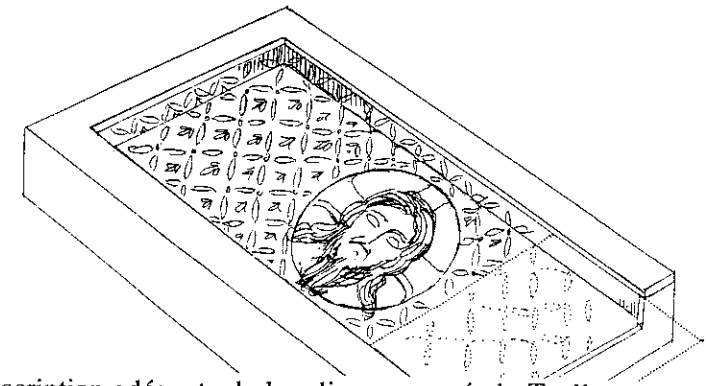
Le fragment de Lyon, mesurant 26mm x 18, a 19 fils sur 18mm, est ou était en toile blanche ordinaire. A Tolède un des fragments est en soie à rayures multicolores, peut-être représentant le morceau de tissu ceint par le Christ avant le Lavement des pieds. Dans les listes à reliques connues aucune relation n'est établie entre le fragment du Saint-Suaire, et le portrait sur tissu non-fait-par-mains. Le format même montre la différence. Les petites reliques en tissu tenaient à trois dans une bourse, tandis que la Toella occupait un coffret grand comme une serviette.

L'historien anglais, I. Wilson² est d'avis que la "Toella" était une relique de rang inférieur, à peine remarquée. C'est une erreur. La petite relique traditionnelle du Saint Suaire n'a pas fait de remous dans les catalogues. Mais la Toella n'était certes pas un objet comme les autres, ni par son format, ni par sa titulature particulière comme Véronique ou Sainte-Face, ni par le portrait qu'il contenait. Cet auteur paraît ignorer ces détails pourtant remarquables, se rapportant à deux reliques bien différentes.

1. Ch. Rohault de Fleury, *Mémoire sur les instruments de la Passion*, Paris 1870, p. 244

2. *The Turin Shroud*, Penguin, p. 197

Reconstruction



La Sainte Trelle

Les problèmes de description adéquate de la relique nommée la Toella, les malentendus, les dénominations peu précises qui permettent trop de fantaisies ont, à la longue, leurs conséquences pour l'historique du portrait miraculeux.

En 1534 la situation allait devenir dramatique. Une inventarisation détaillée devait suivre la remise de la trousse aux clefs, de la part de Michelle Gaillard, gardienne des clefs extérieures de la Châsse après le décès de son mari Florimond Robertet, dans les mains de François de Montmorency. Une assemblée d'élite procède au récolement des reliques qui sont toujours la propriété privée du roi, maintenant François I.

Les nobles inspecteurs se basant sur un inventaire précédent ou même, d'après la terminologie, sur l'acte de cession original de Baudouin II, vont à la recherche de la Toella (sous-entendue dans le rapport). Ils ne parviennent pas à localiser quelque objet s'y rapprochant. A la fin une astuce, un jeu de mots remplace la *sancta Toella* introuvable par une *sainte trelle* (treillis), un homonyme trop imprécis qui doit rassurer la noble assemblée de l'intégrité de la relique et de son reliquaire.

Le n°8 du catalogue de 1534¹ indiquait au lieu de la Toella :

1. Publié par Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, 1725, T.III, p.156. Repris du *Régistre de la Chambre des Comptes*, GG, Bib. Coislin, vol. 10 ; reconstruction dans *Mémorial reconstitué*, Archives Nationales, Paris, P 2306. L'orthographe de Félibien est légèrement différent, et il a omis la dernière partie du passage "*ladite trelle comme consommée ...*". Il est peut-être imprudent de prendre *treillis* comme équivalent trop facile pour *trelle* (1534) ou *treille* (1725). Ce dernier mot dérive du latin *trichila* (berceau de verdure), passant par *trellia*/*tralia*. La *treille* que nous connaissons, la vigne élevée contre un mur, s'accroche parfois à un *treillis* (latin : *trilix*). Les deux formes sont acceptables ici. Dans ce cas-ci le premier serait peut-être le plus précis : quelques illustrations du reliquaire de la Toella montrent en effet un lattis ou treillage en diagonale garni d'un fleuron, ou d'un pampre dans chaque losange.

Voir aussi : A. Vidier, *Le Trésor de la Sainte-Chapelle*, Paris 1911.

La sainte trelle insérée à la table (où est la face de Nostre Seigneur Jésus Christ, ajoute Félibien).

Dans la conclusion de l'acte la consternation est évidente :

"Et au regard du huitième article, contenant la trelle insérée à la table, après plusieurs difficultés, a été finalement trouvée en un grand reliquaire et tableau garny d'argent surdoré, où y a apparence d'une effigie, ladite trelle comme consommée contre ledit tableau, autour, environ et dans ladite effigie". Malheureusement il ne nous est pas expliqué comment comprendre cet ensemble très particulier, canonisant pour ainsi dire, en absence de la relique-même, un décor à treillis. Les catalogues qui suivent et certaines illustrations nous aideront peut-être.

Le Mandilion décoré

Les artistes-peintres des pays de rite byzantin avaient tenté, de mille façons, de réconcilier les caractéristiques contradictoires d'un Mandilion avec un résultat artistique acceptable. Le matériel, un tissu souple fixé à une planche, présentait à peine des possibilités directes d'une image convainquante. Dans certaines icônes de ce genre une bande de tissu incorporée dans la préparation suffisait, par exemple pour le Sacro Volto de Gênes : ailleurs l'on se contentait d'un simple fond blanc pour les peintures sensées être un duplicat du tissu à portrait-même.

Dans une autre conception le voile à portrait fait partie d'une scène d'adoration avec des anges qui le soutiennent.

A un certain moment, au XI^e et au XII^e siècle, les artistes introduisent une forme exceptionnelle du Mandilion. L'aspect d'un tissu est oublié, le portrait du Christ apparaît sur un fond en or ou couleur dorée travaillé à losanges, avec fleurons, et seulement quelques rayures ou franges raides en souvenir du voile original. Deux exemplaires connus sont la Sainte-Face de Laon (Aisne), de provenance slave, ou celle dans le Codex Rossianus¹ dans un contexte grec.

Ce type de Mandilion est raide, sans drapages voulus réalistes. L'ornement en soi n'est pas exceptionnel. Au contraire, un fond losangé, garni de motifs floraux ou d'étoiles est un ornement universel de l'ancien continent, partagé par chrétiens, arabes et païens, dans les tissus, les tapis, ▷

1. Vat. 251

Un document : le récit *Translatio sancte corone* par Gérard, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Île.

Cet ouvrage¹ contient la liste détaillée des reliques de la Passion provenant de la chapelle du Phare à Constantinople, transportées ensuite, en deux lots, en France pour Saint-Louis, vénérées plus tard à la Sainte-Chapelle. Les listes contenues dans ce récit précèdent de quelques années l'acte de cession définitive (1247) de l'empereur Baudouin II, qui avait mis en gages ces trésors sacrés. Le texte forme un pendant avec le récit d'un premier voyage, *Historia susceptionis sancte corone*, pour amener la Couronne d'épines à Paris. Chaque récit est composé d'environ 2500 paroles. Le second, comme le premier, est écrit dans un beau latin, abondamment décoré de fioritures, riche en adjectifs et en superlatifs, impressionnant l'auditoire par sa rhétorique recherchée.

L'ouvrage fait partie d'un recueil varié *Darès et autres historiens*. Il est écrit sur parchemin (33,7 mm x 24,8 mm) à deux colonnes de 33 lignes chacune. Il occupe les feuillets 172, 173 et 174 des 187 du volume entier. Belle écriture du XIII^e siècle. A cause de la longueur du texte il n'est pas possible de le présenter dans sa forme intégrale. Voici donc les parties essentielles en traduction littérale, avec, en résumé, les passages accessoires.

"Ici commence le récit de la Translation de la sainte couronne de N.S.J.C. de la ville de Constantinople à la cité de Paris, faite l'an du Seigneur M. CC. XLI, sous le règne du roi Louis fils de Louis roi des français.

Lorsque le très chrétien roi des français Louis, fils du très célèbre et très chrétien roi Louis, remarquable pas moins par la noblesse de l'âme que par la générosité de la chair, fut élevé par Dieu au-dessus de la magnificence de ses prédécesseurs, ayant élargi son pouvoir et augmenté ses richesses il marcha dans les préceptes du très haut, dans l'humilité de l'esprit, selon les règles de la justice. Il fut également promoteur et patron des libertés ecclésiastiques.

Par une disposition divine le très célèbre comte de Namur Baudouin devait devenir empereur à Constantinople, succédant à son père. Pour une nécessité spéciale de l'empire de Constantinople, il vint en France vers le roi précité. Pour la remarquable dévotion qu'il eut en lui et pour le devoir de grand respect qu'il lui devait, il lui fit cadeau en pleine propriété de la Couronne de notre Sauveur, que la ville de Constantinople pouvait se réjouir de posséder".

1. Bib. Nat. Paris, Nouvelles acquisitions latines 1423.

Publications en latin : *Journal des savants*, E. Miller, *Exuviae Sacrae*, Paris, mai 1878, p. 292-309, (deuxième partie, reliques pour d'autres destinations p. 389-403).

Bibliothèque de l'école des chartes, N. de Wailly, *Récit du treizième siècle*, Paris, 1878, p. 401-415.

F. de Mély, *Exuviae Sacrae ... III*, Paris 1904, p. 102-112.

Mediaeval studies, Karen Gould, *The sequences "de sanctis reliquiis..."*, Pontifical institute of mediaeval studies, Toronto Canada 1981, p. 315-341, extraits.

(Résumé : Le roi Louis enchanté le récompense. Ayant hâte de recevoir cette relique, il envoie en délégation deux Frères prêcheurs à Constantinople, munis des instructions et des lettres nécessaires.

Arrivés à Constantinople on convoque les intéressés et on leur montre les lettres du roi.

Les lettres ayant été reconnues juridiquement valables, on demande la Couronne à ceux qui la cautionnaient. Après des hésitations, des prétextes allégués, il la cèdent enfin, ayant reçu une bonne somme d'argent.

Joyeux les messagers retournent en France avec le précieux diadème et le donnent au roi ; qui lui manifeste des signes d'adoration avec beaucoup d'humilité.

Le roi, voulant encourager la dévotion du peuple, désigne un jour où la relique sera amenée à Paris et organise une cérémonie de réception.

Le roi lui-même la reçoit, sans ornement religieux.

La relique est portée en procession, on prêche, et elle est solennellement amenée à Paris, d'abord au palais du roi, puis peu après dans une basilique construite à cet effet selon un précieux schéma¹.

Deuxième voyage

Lorsque l'empereur Baudouin de la famille du roi, était encore en France, afin de promouvoir les affaires et les intérêts de son pays, en voyant la dévotion du roi pour la Sainte Couronne, il résolut de la satisfaire davantage en lui promettant la Sainte Croix, si le roi se jugeait capable d'offrir en compensation une importante somme d'argent. Pour acquérir cette perle précieuse le roi n'hésita pas. Dès que l'empereur Baudouin eut terminé ses affaires et eut pris congé du roi, il retourna à Constantinople. Le roi choisit deux Frères mineurs, capables et fidèles, avec les procurations nécessaires pour régler l'affaire. Avec ces documents et les certificats de l'empereur, ils se rendirent en Syrie, auprès des Templiers, pour y recevoir la Sainte Croix qu'ils devaient amener en France.

Pendant que les Frères mineurs étaient en route vers Constantinople, un chevalier français, résidant à ce moment auprès de l'empereur et apprenant le don qu'il se proposait de faire au roi, se procure les documents nécessaires, se rend en Syrie et grâce à la bulle impériale, il se procure le Bois sacré, en donnant la somme nécessaire. Il le donne à des nobles français qui de Syrie allaient retourner en France. Ceux-ci le donnent au roi, avec quelques autres reliques que, pour faire bref, nous nous contentons d'énumérer :)

"- le sacrosaint Sang de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ,

- les vêtements de son enfance,
- une grande partie de la Croix du Seigneur, mais non pas en forme de la Croix, dont les empereurs de Constantinople avaient coutume de donner² à leurs amis et familiers,

1. La Sainte-Chapelle

2. des échantillons

- du sang qui par un prodige jaillit de l'image du Seigneur quand elle fut frappée,
- la chaîne dont on lia notre Sauveur,
- - une table¹ sur laquelle reposa la face du Seigneur quand il fut déposé de la Croix,
- une grande pierre de son sépulcre,
- du lait de sa très glorieuse Mère,
- la partie supérieure de la tête de Jean Baptiste, le précurseur,
- le chef de saint Blaise,
- le chef aussi de Saint Clément,
- avec le chef du très bienheureux Syméon"

(Tout cela Guy l'a emporté en Syrie et de là, avec la Croix, tout fut emmené en France. Comme pour la Sainte Couronne tout fut reçu solennellement avec cortège, prédication, indulgences, grand concours du peuple ; puis le roi, à pied, tenant la Croix, entra en ville et conduisit toutes les reliques à son palais, l'an 1242.

Troisième voyage

Quant au deux Frères mineurs encore éloignés de 50 lieues et plus de Constantinople, ayant appris ce qui s'était passé pour les reliques de la Croix, après avoir délibéré entre eux, n'abandonnèrent pas, mais continuèrent vers Constantinople.

Il y avait en effet à Constantinople, à cette époque, des instruments de la Passion, plus précieux que l'or et l'argent, mis en gage pour la défense de l'empire. En voici l'énumération :)

- "- Il y avait là le fer de la lance, à craindre par tous, à révéler par tous, consacré par le côté du Christ, rouge par le sang de l'Agneau Immaculé, et lorsque son côté fut perforé sur la Croix il en sortit le prix de la rédemption des hommes.
- Il y avait aussi une croix de grandeur moyenne, mais non pas de modeste puissance et qu'on peut appeler triomphale pour les raisons indiquées ci-après. (Vision de Constantin "in hoc signo vinces"). Comme signe et en souvenir de la dite vision et de la victoire obtenue, cette croix, appelée par antonomase triomphale et victorieuse, les empereurs prirent l'habitude de l'emporter avec eux quand ils partaient en guerre dans l'espoir d'obtenir la victoire.
- Il y avait en outre à Constantinople cette robe impériale, ce manteau rouge, dont, selon l'évangile, les soldats vêtirent le Christ en se moquant de lui, en lui reprochant de s'être fait le roi des Juifs, lui qui était roi de l'univers ;
- il y avait le précieux roseau qu'ils mirent dans sa main comme sceptre, bafouant sa puissance, lui qui détenait toute monarchie ;
- il y avait l'éponge qui fut offerte au Sauveur assoiffé de notre salut, et qui ne lui offrait pas le soulagement de la boisson demandée, mais l'âcreté de l'acide ;
- il y avait une partie du suaire qui avait enveloppé le corps du Christ déposé dans le tombeau ;
- il y avait le linge précieux dont s'était ceint le Christ en lavant les pieds de ses disciples, s'acquittant ainsi d'un acte d'humilité ;
- il y a une partie du manteau de la Vierge et
- le bâton de Moïse quand il fit sortir l'eau du rocher et par la vertu duquel il fit des

1. aussi : planche, tableau

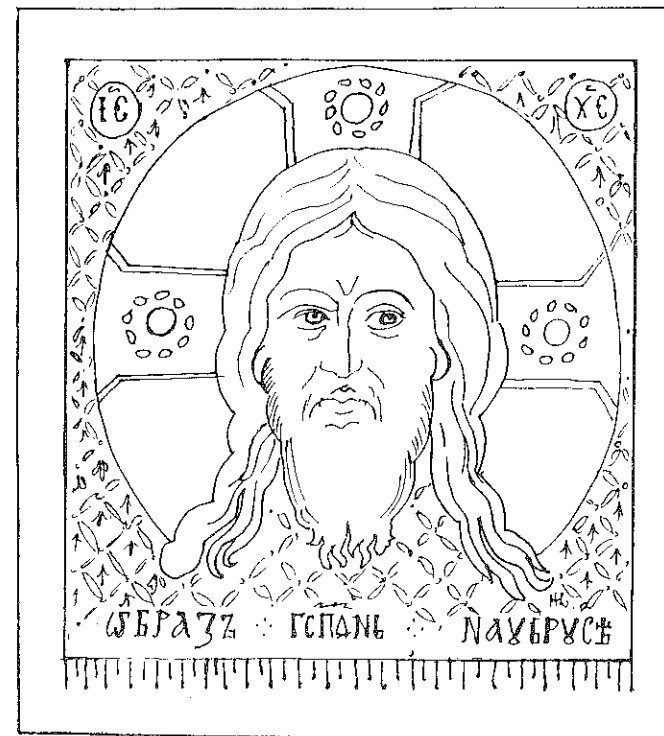
prodiges et miracles en Egypte, qui permirent aux Israélites de passer la mer à sec".

(Les délégués du roi ayant donc appris ce qui se trouvait à Constantinople, se rendirent auprès de l'empereur Baudouin, lui montrèrent les lettres du roi, prouvant qu'ils étaient ses délégués et qu'ils avaient reçu procuration. Ils lui demandèrent de leur accorder ce qu'en vertu de son amitié pour le roi, ils lui demanderaient, c'est-à-dire le fer de la lance et ce qui a été mentionné ci-dessus.

Mais pour éviter toute précipitation, on ferait un traité. L'empereur, ayant consulté son conseil, examina l'état de l'empire et ses besoins, tenant compte de son amitié pour le roi et ses sujets. Il résolut d'accorder en pleine propriété ce que les religieux demandaient. Remerciant l'empereur pour un si grand don, ayant au nom du roi emprunté l'argent pour libérer les précieuses reliques de leur mise en gage ayant aussi reçu les documents authentifiants dûment scellés, ils quittèrent Constantinople et revinrent vers le roi pour lui faire rapport.

A l'annonce de l'événement les préfets et les prélats furent, presque tous, convoqués à la ville, elle-même comblée par tant de merveilles, comme une nouvelle Jérusalem. On reçoit la bulle impériale munie de ses sceaux, une prédication a lieu, les prélats accordent les indulgences. Quelques reliques sont montrées et portées en grande pompe par la ville.

Et pour en garder le souvenir, le roi décrète, avec l'accord de l'évêque du diocèse, de faire du 11 août une fête chômée.)



La Sainte Face de Laon

L'icône est peinte sur bois de sapin et, contrairement à la tradition byzantine, n'a plus de "risa" ou recouvrement en métal dont témoignent cependant de nombreuses traces de clous.

L'image est arrivée en France (1249) dans la même période que la Sainte Face de Paris (1241). Elle permet de se faire une idée du portrait peint qui y figurait. La hauteur des deux images est quasi égale (Paris ± 42 cm, Laon 44 cm), bien que la largeur diffère considérablement. Le même genre d'ornement remplit le fond, couvrant le cou du portrait de Laon. La différence principale consiste dans le matériel : la Sainte Face de Paris était peinte sur un vrai fond en or fin, tandis que l'exemplaire de Laon ne fait que suggérer une telle surface.

Les pèlerins pouvaient se procurer une médaille en souvenir de leur visite, mais cet insigne de plomb ne ressemblait aucunement à l'icône. Cette Sancta Facies était du type souffrant, à couronne d'épines (musée de Cluny, Paris).

Le retour du portrait à la cathédrale est prévu pour 1991/2, après de longs travaux de restauration.

l'orfèvrerie, et les oeuvres d'art qui les reproduisent. Au Proche-Orient il prend un emploi particulier, comme symbole de majesté, du paradis, du royaume des cieux. Des étoiles font réseau, des losanges en perles renferment un trèfle en un hommage réservé à la plus haute dignité, au Christ en majesté, à un prince. Un manuscrit, le *Voyage de Cosmas Indicopleustes*¹, du IX^e siècle, reproduisant un original du VI^e siècle montre le Christ en grande auréole céleste sur un tapis d'honneur de ce genre.

Le treillis en or que les enquêteurs à Paris avaient découvert à l'intérieur du coffret vide, ne serait autre que le modèle original de ces illustrations du Mandilion à fond quadrillé raide, en position ouverte, à effigie, peinte ou ciselée, visible. La description à Paris, et ces illustrations byzantines s'expliquent mutuellement de façon acceptable.

Une autre théorie l'est moins, celle qui prétend y voir une résille fine ou macramé en fil d'or qui ne pourrait pas protéger le tissu. Un tel assemblage à jour à l'aide de ficelles n'a pas de valeur pratique. L'ouverture que l'on croit voir dans la résille est l'auréole de rigueur pour un portrait du Christ, et non pas un trou pour le visage.

Ecouis

L'art français n'a pas tenté de créer une forme visuellement acceptable de cet ensemble d'une "Véronique"-avant-la-lettre, la planche portant une toile avec portrait, pour autant que les artistes y avaient accès.

Pour s'en rendre compte il suffit de faire la comparaison avec une Véronique d'époque gothique Française.

La plus ancienne est une des célèbres statues de saints populaires du XIV^e siècle dans l'église d'Ecouis (Eure). Elle nous montre, sculptée dans une pierre un peu rosée, un voile léger, comme flottant, souple, portant le visage sans vie aux yeux fermés du supplicié.

Le visage du Christ est traité comme un véritable décalque obtenu d'un objet en relief. L'artiste a sciemment suivi les déformations inévitables. Le format du masque est aussi bien plus grand que le visage de la femme éplorée, peut-être en signe de respect. La forme sculptée du

visage du Christ est fluide, fuyante, créée par un virtuose du ciseau doué d'un sens rigoureux de réalisme, mais en même temps d'un toucher subtil, apte à suggérer dans la pierre une image ombrée.

La statue, cette incarnation de la pitié, cette parabole en forme humaine, est exécutée dans la plus belle tradition de l'époque, à grandes lignes, simple, noble, aux contours changeant élégamment pendant l'observation, au visage méditatif, ému mais muet, tendant son voile en silence à ceux qui veulent partager sa compassion.

L'ancien nom de *toella* ou *toile*, dans le sens d'une pièce textile déterminée, disparaît des listes. Les constantes demeurent : le portrait associé à un linge, enfermé dans un panneau.

Une affiche à reliques

Un incendie terrible détruit le toit de la chapelle en 1630. Les saints objets sont enfermés dans de grands coffres dans la chapelle basse ; une longue période de silence commence pour le trésor. En 1649 Pierre Blaise, conseiller-aumônier du roi et chapelain de la Sainte-Chapelle publie une affiche énumérant les écrins de la Grande Châsse¹. Il y reproduit une traduction de l'acte latin de 1247 de Baudouin II, et munit chaque reliquaire illustré de son "écrit" ou étiquette d'authenticité. La *Toella* de Baudouin y devient *la Sainte Toille, où il se mit en Tableau*, et sur l'étiquette on lit *Sainte Toile enchassée en une Table* qui réapparaît une dernière fois à la mode ancienne. Il est d'ailleurs probable que l'affiche ne reproduisait pas les écrins d'après nature, mais que les dessins et le texte étaient repris d'un grand tableau peint représentant toute la collection de la Grande Châsse comme si elle était retournée vers le public, (elle tournait sur un pivot pendant les rares ostensions) les deux "guichets" ouverts et sans grille intérieure.

Certaines anomalies de perspective reproduites sur l'affiche de 1649 font penser à un modèle plus archaïque, à une technique plus ancienne, que l'affiche aurait fidèlement copiée pour les visiteurs qui voulaient une reproduction exacte.

Plusieurs miniatures du XV^e siècle avaient déjà reproduit le contenu

1. Bib. Nat., Cab. Estampes Paris, A 21894, ± cm 45 x 30

1. Vat. Graec. 699

de la Grande Châsse. La disposition restait la même pendant toute son existence. Malheureusement on ne représentait en général non les reliques, mais seulement les reliquaires les plus frappants comme la Grande Croix et la Couronne d'épines. Le coffret de la Véronique n'y figure pas. Il était entreposé sous le socle carré du reliquaire de la Lance et échappait aux yeux des artistes. Dans l'affiche de Pierre Blaise l'étiquette de la Véronique est attribuée par erreur au reliquaire de la Pierre du Sépulcre.

Quelques indications concrètes nous parviennent encore par d'autres catalogues successifs.

Normalement un reliquaire ne sert pas seulement à protéger son contenu précieux, souvent fragile ou minuscule, mais il doit, en plus, en indiquer l'identité et en proclamer la gloire.

La Véronique parisienne ne suivait pas cette tradition. Elle avait une apparence relativement simple, malgré le recouvrement en plaques d'argent doré, sans gravure d'une scène ou d'inscription connue. En 1534 une dizaine de pierres précieuses manquaient. L'intérieur du reliquaire, normalement invisible, était complètement revêtu de plaques en or repoussé ou autrement travaillées en treillis. Au milieu une "effigie", inconnue au moment du constat de 1534, était visible. Elle était trop sombre, trop oblitérée ou trop fragmentaire pour y reconnaître le Christ à première vue, ce que les enquêteurs ont prudemment évité.

L'effigie obscure

Cet effacement, cette surcharge peut-être, pourrait trouver son origine dans quelques usages anciens.

Afin de soustraire les images et les autres objets de piété aux dévotions trop insistantes, on les protégeait parfois par quelques couches de résine, une pratique qui précédait l'usage de plaques de cristal de roche ou, plus tard, du verre. Ce moyen de protection archaïque avait l'inconvénient de virer au brun ou au noir cachant presque l'image ou l'objet. Un effet semblable se produisait par l'onction au Saint Chrême appliqué à certaines reliques ou objets saints, laissant des traces, formant même des croûtes. Une peinture à l'encaustique (couleurs liées par de la

cire) mal entretenue ferait également l'effet décrit dans l'inventaire "*où y a apparence d'une effigie, ladite trelle comme consommée contre ledit tableau, autour, environ, et dans ladite effigie*", ce qui ferait penser à un portrait très ancien, souvent, trop souvent enduit de résines, oint aux huiles et onctions parfumées jusqu'à la formation d'un enduit coulant dans la décoration, rendant le portrait méconnaissable, presque noir, soudant le treillis à l'effigie.

Le reliquaire vide

C'était tout. Les parois du coffret ne renfermaient que leur propre décoration héritée de Constantinople.

Même quand on sait que certains reliquaires portent des souvenirs saints plus vénérés qu'identifiés, l'absence totale de tout point appelant à la dévotion doit être rare.

Le "Lait de la Vierge" par exemple, la risée traditionnelle des sceptiques, n'est pas tout à fait imaginaire malgré son étiquette fantaisiste. Dans la grotte de Bethléhem les parois produisaient des excroissances calcaires, vendues aux touristes comme souvenir, et localement surnommées "lait de la Vierge". Le souvenir à la grotte est réel.

L'énigme du reliquaire vide et son histoire devraient rester irrésolus à cause de la destruction complète de la *boette* (boîte), oblitérant ce qu'elle aurait pu enseigner aux archéologues modernes, comme le genre, l'origine et l'âge du bois de sa charpente, le style et la technique de ses ornements, de sa peinture, des inscriptions éventuelles en latin, grec, ou syrien, le genre et la fonction du treillis, l'espace et son emploi.

Tout a péri en 1793, fondu et brûlé dans les fours de la Monnaie à Paris, y compris le contenu entier de la Grande Châsse. Même le grand tableau explicatif, même un échantillon pris pour Saint-Denis dans l'or "*du tableau Notre Seigneur*" ont disparu.

Malgré cette activité destructrice quelques indices nous sont parvenus qui permettent de combler, tant soit peu, de si importantes lacunes dans l'histoire de la Véronique parisienne.

Les indications principales sont : le format connu du reliquaire, la comparaison avec une autre cassette épargnée, peut-être son pendant,

ayant figuré dans les mêmes catalogues, et quelques données comparables plus récentes.

Deux riches "vaissiaux" suspendus

Un heureux hasard nous a fourni un point d'appui pour se faire une idée concrète d'un reliquaire original de la Grande Châsse, celui de la Pierre du Sépulcre. Le reliquaire est détruit. La pierre aurait disparu pendant la mise à sac de l'archevêché de Paris en 1831. Mais deux plaques en argent doré et le couvercle en bois subsistent, actuellement au Louvre. Ils sont décorés de sujets exécutés en relief, la Résurrection et une croix en forme d'arbre de vie.

En retirant le couvercle on apercevait une petite grille en or à deux battants qui s'ouvrait sur la relique même. Les restes de cet écrin peuvent nous montrer certains aspects de son espèce. Il est sans doute d'origine byzantine. Le couvercle est en bois avec de vraies rainures pour glisser. Quelques catalogues des reliques illustrés nous en montrent l'extérieur avec des crochets ou des attaches au côté le plus long. Il n'y avait pas de pierreries. L'inventaire de 1740 nous communique les dimensions en pouces : 15-16" de large, sur 12" de long pour la plaque principale. Les mesurages actuels arrivent à 40 x 30cm, donc à 25mm par pouce.

Le coffret à portrait continue à figurer sur les listes, mais la Toella de 1247 devenue la "trelle" en 1534 disparaît des inventaires. Le vocabulaire se stabilise sur les Sainte Face ou les Véroniques.

Une seule gravure, celle de Ransonnette dans *Le Trésor de la Sainte-Chapelle* par S.-J. Morand (1790) nous donne un aperçu de l'extérieur, mais combien fragmentaire, du coffret. Il était entreposé sur la table intérieure de la Châsse sous le reliquaire de la Lance, en formant socle.

Il fermait, comme la cassette de la Pierre du Sépulcre, par un panneau coulissant. On peut voir, ou soupçonner, un tiroir partant du côté visible propre à y insérer la Sainte Toella par exemple. Dans ce cas il y avait moyen d'en exposer le contenu de façons diverses en retirant ou en retournant le couvercle à glissière, en soutenant éventuellement un tissu pour une position verticale.

Les mesures anciennes et modernes du reliquaire du Louvre nous permettent de calculer le format de celui de la Véronique : 22 pouces anciens sur 15 donnent un format moderne de 61,5cm sur 42cm. Il était donc le plus grand de la collection, excepté le reliquaire de la Grande Croix et celui de la Couronne d'épines mesurant \pm 80 à 90cm de haut.

Serait-il téméraire de voir dans ces deux écrins, malgré la différence de format, les deux coffrets suspendus formant pendant dans la Chapelle du Phare, les "*deus riches vaissiaux d'or*" vus par Robert de Clari ? La supposition gagne en valeur par les crochets présents au reliquaire du Sépulcre (jusqu'à son démontage en 1793), par l'arrivage simultané, par la construction similaire, par les grillages en or présents dans ces deux coffrets-ci, absents dans les autres écrins.

L'essai

Une question reste à poser : aurait-on pu conserver une grande pièce de tissu, comme peinte dans la miniature de Skylitzès, dans un coffret aux dimensions de celui de la Véronique à Paris, comme un Mandilion méconnu ?

Prenons les dimensions du Linceul de Turin comme exemple. Celui-ci mesure 4,30m sur 1,08m. Pendant son séjour à Chambéry en 1532, ce tissu faillit être consumé dans l'église en feu. Heureusement sauvé, le textile porte les marques indélébiles du sinistre, surtout des lignes carbonisées au long de son pliage. Celles-ci donnent un format replié de 36cm sur 27. Le coffret parisien offre une surface de 61,5cm sur 42cm : le paquet de Chambéry de 36 x 27cm y trouverait, un dernier pli réouvert, une place parfaitement ajustée pour ses 54cm x 36cm. (Pliage expérimental : réduire 4,30cm sur $\frac{1}{2}$ de la longueur totale = 2,15cm ; rentrer les lisières vers le milieu = 54cm de largeur du "portrait" ; réduire la longueur sur $\frac{1}{3}$ = 72cm ; replier une dernière fois la longueur = $72 : 2 = 36$ cm.)

La surface au portrait mesure alors 54cm x 36cm, celle de la boîte est de 61,5cm sur 42cm, ce qui permet d'affirmer que vraiment, ce coffret pouvait contenir un tissu pareil. Un dernier pli supplémentaire comme

observé par les traces de Chambéry n'infirmes pas cette constatation.

La *Toella* de Constantinople, la relique précieuse entre toutes, avait été transportée à Paris où elle disparaissait avant 1534, laissant son reliquaire, mais à peine un souvenir de sa gloire ancienne.

En Champagne une image du Christ sur un grand linge de provenance non documentée apparaît avant 1389, démunie de tout acte officiel. Est-ce un hasard, ou un enchaînement évident ?

Dans le cas où le coffret original, avec sa *Sancta Toella* aurait été la relique-mère du Linceul connu de Turin, le chemin parcouru d'orient en occident offrirait toutes les garanties pour une identité assurée, y compris, par le contrôle d'experts avant l'acquisition précédente depuis Edesse, une perspective sur une historicité encore plus ancienne.

La donation

En France une famille de Charny, établie à Lirey (Aube), entre en possession indiscutée du Linceul avant 1389. Le chef de famille Geoffrey, auteur de trois ouvrages sur la chevalerie, était tombé sur le champ de bataille à Poitiers en 1356. Ni lui-même, ni ses descendants n'ont jamais révélé comment et pourquoi cette relique hors prix était parvenue à l'église qu'il avait fondée dans ce charmant petit bourg.¹

S'agissait-il d'un hommage royal pour un chevalier de valeur exceptionnelle ? Était-ce une offrande votive posthume destinée à son église, pour la vie du roi sauvée par Geoffrey au prix de la sienne ?

Un texte dédié à la mémoire de Geoffrey, probablement rédigé à l'occasion de l'inauguration de l'église définitive en 1526, devrait apporter la solution : *St. Suaire, Pour scavoir la vérité de l'ancienne fondation...*².

L'auteur décrit le premier fondateur, Geoffroy de Charny, en des termes plus que flatteurs, l'élève au rang de comte, à un descendant de la maison de Bourgogne, aux barons de Joinville ; délivré par un ange de captivité anglaise, bref, un personnage digne d'entrer dans les légendes.

Mais le vrai Geoffroy n'était pas de si haute noblesse bien qu'il était apparenté aux Joinville par sa mère. Il s'était en effet échappé d'une

prison anglaise non pas par l'aide des anges, mais par le paiement d'une énorme rançon par le roi. Les proclamations de grandeur font oublier ici l'exactitude chronologique et son héroïsme réel.

Le récit rappelle les feux de joie allumés au retour du chevalier en août 1351. Le roi l'aurait convoqué et lui aurait fait présent d'un jeu de trois reliques pour son église future dédiée à l'Annonciation : le Linceul, du bois de la Vraie Croix, et un cheveu de la Vierge, sans doute prélevés des reliquaires sous ces titres dans la Grande Châsse.

Il n'y a aucun doute sur l'acquisition de ces trois reliques par Geoffrey. Leur possession n'a jamais été contestée, contrairement au droit d'exposition, ou le droit de garde du Linceul. Mais, typiquement, le texte se trompe probablement de roi : le donateur serait non pas Philippe de Valois (+ 1350), mais Jean II le Bon.

En 1418 les chanoines décident de mettre les plus beaux vases sacrés de Lirey et le même jeu de reliques en sécurité au château de la famille de la Roche-de Charny à Montfort, contre reçu détaillé. Le Linceul et les deux petites reliques y figurent, pourvus de beaux écrins en or et argent.

Le Linceul repose dans un coffret décoré aux armes de Charny, le bois de la Croix dans un arbre - miniature en argent doré, modelé en croix.

Au sommet d'une tour (la prison ?) en argent un ange porte le cheveu de la Sainte Vierge dans une phiole minuscule. Au bas de la tour une statuette équestre d'un chevalier aux mêmes armes rappelle la libération du seigneur de Lirey.

Le texte *Pour savoir la vérité* - clairement une répartition à un texte négatif antérieur *Veritas panni di Lireyo*¹ démontre que l'auteur, un chanoine du chapitre (?), avait accès à certaines pièces d'archives qu'il complétait de mémoire - et de méprises. Le nombre et le genre des trois reliques est exact. De même l'origine probable de celles-ci : on n'attribue pas le don d'un objet controversé, comme le Linceul, au roi sans certitudes suffisantes. Le texte ne parle pas de l'authenticité du Linceul-même, disparu de Lirey depuis 1418, mais de son enlèvement

1. Quand aucun acte officiel direct n'est connu pour l'acquisition (1351?), il en est de même pour la cessation (1453) par Marguerite de Charny à la Maison de Savoie. La confirmation n'était qu'indirecte "pour services rendus".

2. Bibl. Nat. Paris, Coll. De Camps, Vol. 124, Folio 127-130.

trop prolongé, contraire aux intentions du fondateur de l'église, du chapitre de Lirey, et du donateur de la relique principale, le roi, nommé ici comme Philippe VI de Valois. Les données locales paraissent impeccables, les autres se composent surtout d'erreurs et de récits trop embellis. Le texte se termine en demandant au visiteur une prière pour l'ancien fondateur et pour les bienfaiteurs de la nouvelle église terminée en 1525.

La disparition à Paris de la Toella, l'apparition en Champagne du Linceul du Christ à une date non spécifiée, permet de supposer qu'il s'agissait d'un même objet transmis de gré à gré. Un point est certain : seul le monarque lui-même avait accès libre au trésor de la Grande Châsse par le jeu de clefs exclusif qui en ouvrait la dernière grille.

Malheureusement les études historiques actuelles ne permettent pas de confirmer avec une certitude de 100% que le Linceul de Turin serait arrivé en France sous protection officielle "inséré dans un panneau" sous l'aspect du Mandilion ou d'une Sainte-Face.

Le texte affiché à l'église de Lirey "pour savoir la vérité" manque d'autorité absolue pour montrer la voie qui restait encore à suivre reliant le palais de Paris et la maison forte de Lirey.

Le dossier de l'acquisition du Linceul par la famille de Charny n'est que trop peu fourni. Tous les parchemins ne sont pas en ordre. Les archives sont muettes sur le moment exact d'une donation et sur la personne d'un donateur royal si discret, si généreux, au nom si vite oublié.

Mais nous espérons avoir démontré que le chemin parcouru par la collection des reliques de la Passion, depuis Constantinople jusqu'à Paris, pourrait être la route empruntée également, et simultanément, par la "Sancta Toella", feu le Mandilion rebaptisé en Véronique, pour venir en France.

En 1351 l'héritage du Mandilion serait divisé. Le coffret en matière précieuse, le meilleur souvenir imaginable de son passage à Paris, reste dans la collection de la Grande Châsse.

Cette "tabula" se sépare ainsi de sa "sancta toella", la sainte nappe, témoin inimitable de la Passion du Christ. L'image quitte sa cage en or pour suivre des sentiers nouveaux, parfois glorieux, parfois passant par de nouveaux calvaires.

H. Leynen

Noël 1991

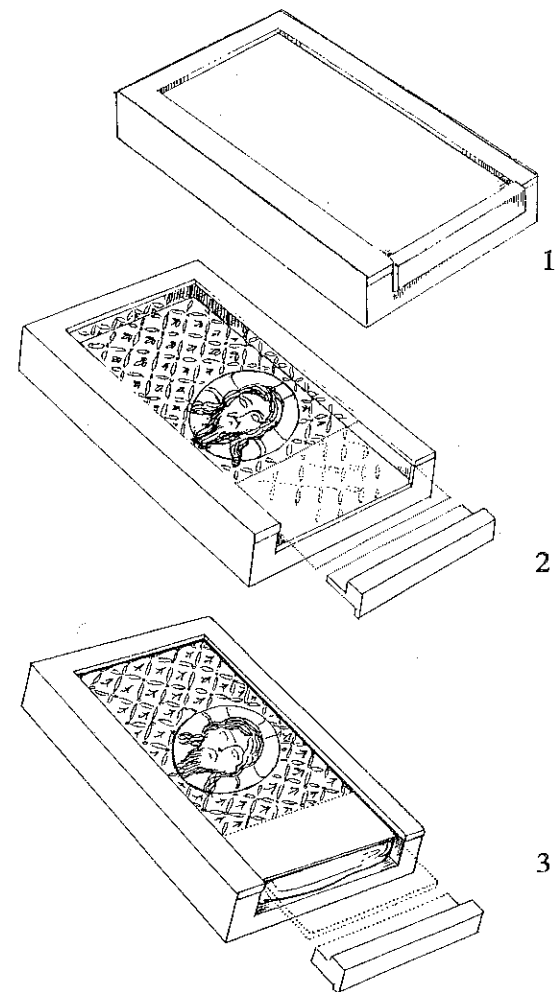
Essai de reconstruction de la Véronique parisienne

Il s'agit d'un reliquaire en forme de planche ou tableau (allemand. Tafelreliquar). Ces panneaux ou "expositions" servaient aussi bien comme écrin pour une croix par exemple que pour un grand nombre de souvenirs saints réunis dans un seul tableau.

Ils se fermaient assez souvent par un couvercle à coulisse. La planche où la "Sancta Toella" avait été insérée s'apparente à ce modèle, mais elle était plus grande (env. 60 cm x 40 cm) et surtout plus épaisse (env. 10 cm) que la plupart des panneaux de ce genre.

L'extérieur du panneau était embelli par un revêtement en argent doré (à décor inconnu) rehaussé de pierres précieuses. L'intérieur était entièrement recouvert, fond et contour, d'un parement en or fin travaillé en treillis.

A présent il n'est plus possible de savoir exactement comment la Toella y était disposée. Ou bien simplement repliée et déposée dans la cavité ensuite refermée par le couvercle coulissant (2), ou protégée par un second écran sous celui-ci (3). Le portrait ajouté du Christ, l'"effigie", hommage et identification, pourrait alors servir aux ostensions sans trop exposer le contenu véritable.



Croquis HL selon inventaires parisiens et dessins d'école byzantine. Les couvercles ne sont qu'indiqués ici.

Glossarium mediae et infimae latinitatis par Ch. du
Fresne du Cange; quelques précis d'orthographe.

MANDILE, pro *Mantile*. Charta ann. 1197. apud Ughellum tom. 7. pag. 1275: *Duo Mandilia parva Saracenicæ, quinque Mandilia cum profulis, etc.* [Græcis $\mu\alpha\nu\delta\acute{\alpha}\lambda\iota\omicron\nu$, in Vita S. Nicolai Studitæ pag. 913. et in Anonymo Combesiano in Lacapeno n. 48.]

* Pro Velum, Hisp. *Mandil*, Gall. *Rideau*, legitur in Charta ann. 1294. tom. 1. Probat. hist. geneal. domus reg. Portug. pag. 107: *Cum vero colloquium hujusmodi fieri contigerit, sit inter dominas et ostia gradizelæ intermedium Mandile.* Haud scio an inde *Mendilh*, in Lit. remiss. ann. 1468. ex Reg. 197. Chartoph. reg. ch. 59: *Icellui Guillaume persa au suppliant son Mendilh, qu'il portoit en droit de son estomac.* Vestimenti genus esse videtur.

TOALLIA. Testamentum Riculfi Episcopi Helennensis ann. 915: *Capas duas, una purpurea et alia bition. Toalias olcias, una cum argento, vel clavellos spaniscos duos, etc.* B. Ordericus Forojuliensis in peregrinat: cap. 2. n. 6: *Et pulchris Toaliis involuta corpora in Indiam.... portavi.* Ubi perperam Bollandus *roaliis*, edidit. Occurrit etiam in Statutis Synodalibus Odonis Parisiensis Episcopi cap. ult. § 42. [ut et in Statutis Vercell. fol. 27. vº. et 85. vº.] Le Roman de *Jordain* :

Quant Ziabell i tendit la Touaille.

[Vetus Poeta MS. e Bibl. Coislin. nunc Sangerm. :

Quant tu auras tes mains lavées,
Et à la Toaille essuïées.]

* Glossar. Provinc. Lat. ex Cod. reg. 7657: *Toalha, Prov. mapa. Toalholo, togilla, facitergium. Toalhon, manutergium, mantile.* Stat. Taurin. ann. 1360. cap. 335. ex Cod. reg. 4622. A: *De quoli-*

† TOELLA. Visitatio Reliquiarum S. Launomari ann. 1284. sæc. 4. Benedict. part. 2. pag. 258: *Quæ omnia de altari levantes, cum reverentia, ut decebat, reposuimus ea super Toellam mundissimam, expectantes quid in vasis aliis haberetur.*

TOGILLA. Jo. de Janua: *Togilla, parva toga: item dicitur mantile.* Alibi: *Facitergium, Togilla, gausape.* Balbus in Catholico: *Mapa, Togilla.* Gloss. Lat. Gall.: *Togilla, vel mantile, vel toqula, parva toga, petite robe: vel Togilla, Touaille.* Uguccio: *Mantile, extergimentarium, Togilla, gausape.* Glossar. Isid.: *Mappa, gausape, Togilla, expiarium.* Perperam *tegilla* edit. Promotus MS. in Grammatica: *Facitergium, Togilla, mappa, mappula, gausapa, orarium, mensale, manutergium, prandeum, manumundium, manupiarium.*

‡ TOUALIA. Annales Mediolan. apud Murator. tom. 16. col. 810: *Toualix XII. mantilia II. ab altari. Una de altari Toualia, una planeta de purpura,* in Charta ann. 1266. ex Tabular. S. Victor. Massil.

Couverture

La collection de reliques de la Passion, trésor personnel des rois de France depuis l'acquisition par Saint-Louis en 1239 et 1241 pour la Sainte-Chapelle de Paris.

L'ensemble reposait, avant ces dates, dans la collection impériale de Constantinople. L'illustration ne montre pas les reliques elles-mêmes, mais leurs écrins. Quelques-unes de ces reliques, ou fragments, se trouvent actuellement dans le trésor de Notre-Dame à Paris. Les écrins ont tous disparu, excepté le fond et le couvercle de la "Pierre du sépulcre" (nº 19) qui sont conservés au Louvre. Adapté de *Histoire de la Sainte-Chapelle Royale du Palais* par S.-J. Morand, Paris 1790, pl. 40. Gravure par N. Ransonnette. Titres: voir montage au dos s.v.p. La Véronique française (nº 18) se trouvait sous le socle du reliquaire de la Sainte-Lance (nº 3).

Un extrait de *Soudarion*, revue trimestrielle publiée en flamand par :

Lijkwade Genootschap, v.z.w.
Boeveriestraat 18
B-8000 Brugge
Belgique

Président :
R. P. Reuse o. cap.
Secrétaire :
O. Boie

Tous droits réservés